AR CONTROLE DE LEGALITE : 037-351243076-20231212-CA121223_11-DE
en date du 14/12/2023 ; REFERENCE ACTE : CA121223_11

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 12 DECEMBRE 2023

Présents

Madame GOBLET, Vice-Présidente de TOURS HABITAT

Madame BA-TALL, Monsieur BOILLE, Madame DJABER, Monsieur GRATEAU, Madame JOVENEAUX, Monsieur LECONTE, Monsieur MARTINS, Madame MERCIER, Monsieur MIRAULT, Madame MOSNIER, Monsieur MOURABIT, Madame ROCHER, Monsieur THOMAS, et Monsieur VALLET, Administrateurs

Excusés

Monsieur DENIS, Président de TOURS HABITAT, qui avait donné pouvoir à Madame GOBLET
Madame BLUTEAU, dont le pouvoir a été attribué à Monsieur BOILLE,
Madame GOLDANI-BLANCHET, qui avait donné pouvoir à Monsieur MIRAULT
Madame QUINTON, dont le pouvoir a été attribué à Madame BA-TALL

Absents

Monsieur ARNOULD,
Monsieur FRANCOIS,

Participaient également à cette séance

Monsieur SIMON, Directeur Général de TOURS HABITAT
Madame BARRANGER, Directrice des Ressources Humaines de TOURS HABITAT,
Monsieur FERREIRA, Directeur des Services à la Clientèle de TOURS HABITAT,
Madame HOSTACHE, Secrétaire Générale de TOURS HABITAT,
Madame LOISEAU, Directrice Financière et Comptable de TOURS HABITAT,
Madame ROLLIN, Directrice Développement et Patrimoine de TOURS HABITAT,

Monsieur MAUPERIN, Chef de Service Habitat et Construction à la Direction Départementale des Territoires,
Madame FROMIAU Sandrine, Secrétaire du CSE de TOURS HABITAT

Présidence de Madame Aude GOBLET, Vice-Présidente.

PARCAY MESLAY – LA LOGERIE – GRILLE DES PRIX DE VENTE DE 4 MAISONS PSLA : MODIFICATION DES SURFACES UTILES

(G/06)

Le Directeur Général et la Directrice du Développement et Patrimoine rappellent au Conseil d'Administration que, lors de sa séance 02 mai 2023, il avait autorisé le Directeur Général à lancer la pré-commercialisation et validé la grille des prix des 4 Maisons en PSLA, dans la ZAC de la Logerie à PARCAY MESLAY.

Dans l'évolution de ce dossier, il a été constaté qu'une erreur s'était glissée dans le calcul de la surface utile de ces maisons, sans que cela modifie les prix de vente.

Il en découle une modification des surfaces utiles pour chacune d'entre elles, dont le détail est indiqué dans le tableau ci-après :

Code 201 - LA LOGERIE - Grille de PRIX- 4 Maisons PSLA						
Type IV						
ESI	Type	Adresse	SHAB	SU	Prix € HT	Prix € TTC (TVA 5,5%)*
201.01.002	IV	Lieudit "la Logerie" - PARCAY-MESLAY	88 m²	94,59 m²	246 445,50	260 000
201.01.003	IV	Lieudit "la Logerie" - PARCAY-MESLAY	88 m²	94,59 m²	246 445,50	260 000
Type V						
ESI	Type	Adresse	SHAB	SU	Prix € HT	Prix € TTC (TVA 5,5%)*
201.01.001	V	Lieudit "la Logerie" - PARCAY-MESLAY	97m²	103,18 m²	266 350,71	281 000
201.01.004	V	Lieudit "la Logerie" - PARCAY-MESLAY	97m²	103,18 m²	266 350,71	281 000

** Sous conditions plafonds de ressources PSLA*

Après délibération, le Conseil d'Administration décide, à l'unanimité des Administrateurs ayant pris part au vote, d'accepter la grille de prix ci-dessus, prenant en compte la modification des surfaces utiles.

POUR EXTRAIT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU 12/12/2023 CERTIFIE CONFORME ET EXECUTOIRE,

LE DIRECTEUR GENERAL,
Grégoire SIMON

TOURSHABITAT
OPH de Tours Métropole Val de Loire

Signé électroniquement par :
Grégoire SIMON
Le 14/12/2023 à 11:53